

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Le respect de l'environnement est une composante essentielle de notre organisation afin d'assurer la pérennité et le développement durable de nos activités.

La prise en compte de l'environnement dans nos gestes quotidiens est une priorité qui nous permettra d'assurer l'avenir de notre site.

A ce titre nous nous engageons à :

- Être conforme à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux autres exigences auxquelles nous aurions pu souscrire.
- Préserver le patrimoine paysager local par une intégration de nos bâtiments dans le milieu environnant.
- Améliorer la gestion de nos déchets en réduisant les quantités et en optimisant leur valorisation.
- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue et de prévention des pollutions (eau - air - sol - bruit) et de réduction des risques pour les salariés.
- Maîtriser et optimiser notre consommation d'énergie afin de la réduire le plus possible.
- Réduire les gaspillages de surproduction et de malfaçons.

Pour tenir ces engagements un système de management environnemental est mis en place conformément aux exigences de la norme ISO 14001 : 2004.

Le domaine d'application de la certification concerne l'ensemble de nos activités de transformation et d'embellissement de documents imprimés (pelliculage, vernis, sérigraphie, dorure, gaufrage) situées sur le site de Pussay, route de Gommerville (91740).

Mademoiselle Julia Le Clainche est chargée de veiller à la mise en œuvre de cette démarche et de nous en rendre compte régulièrement.

Nous prenons l'engagement de dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

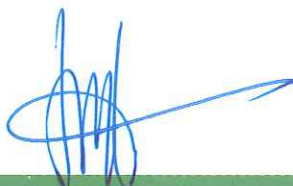
Notre politique environnementale est accessible à toute personne sur notre site internet www.japell.fr

Il est de la responsabilité de chacun dans ses actions au quotidien, que cette démarche réussisse, car nous en sommes tous les acteurs privilégiés.

Le présent engagement de la politique environnementale de Japell est examiné au moins une fois l'an lors de la Revue de direction.

Fait à Pussay, le 31 janvier 2017

Jean-Baptiste AGLAGHANIAN
Directeur Général Délégué



www.japell.fr

